



École

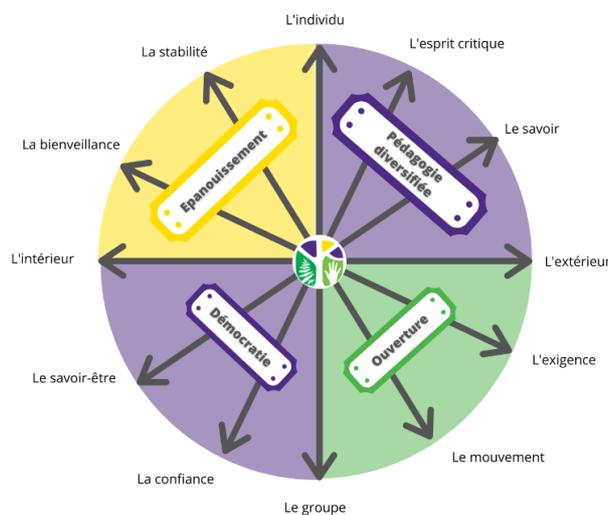
Projet d'école

LE PROJET D'ÉCOLE.....	3
L'ACCUEIL ET LA PLACE DE L'ÉLÈVE.....	4
L'ORGANISATION DU TEMPS A L'ÉCOLE	6
UNE JOURNÉE	6
UNE SEMAINE	8
LES GRILLES DES 1ÈRES (COMMUNE ET DIFFÉRENCIÉE)	8
UN HORAIRE-TYPE EN 1 ^{ÈRE} COMMUNE	ERREUR ! SIGNET NON DÉFINI.
UN HORAIRE-TYPE EN 1ÈRE DIFFÉRENCIÉE.....	9
UNE ANNÉE.....	10
L'ÉVALUATION	12
QUELLES OPTIONS EN 3È ?.....	12
L'ACCUEIL ET LA PLACE DES PARENTS AU SEIN DE L'ÉCOLE	13

Le Projet d'école

Afin de faire face aux enjeux de la société, notre école offre aux jeunes un lieu où découvrir et développer leur potentiel afin de devenir des individus pleinement conscients, capables de contribuer au monde qui les entoure.

Par un équilibre entre les axes ci-dessous, notre école est ouverte à tous et toutes, sans distinction de sexe, de genre, de convictions, de situation sociale et de culture. Notre volonté est de ré-inspirer la structure scolaire en développant une école en mouvement portée par une équipe éducative enthousiaste pour des élèves épanouis.



Ce projet d'école concrétise les valeurs et les intentions pédagogiques présentes dans le projet éducatif et pédagogique du Projet Eole (www.projeteole.be), pensé autour de 4 notions :

- L'épanouissement
- Une pédagogie diversifiée
- La démocratie
- L'ouverture

Notre école appartient au réseau de la FELSI (Fédération des Ecoles Libres Subventionnées et Indépendantes). Nos projets éducatifs et pédagogiques sont alignés en de nombreux points : l'écoute, le dialogue, le désir d'apprendre, l'épanouissement personnel, l'autonomie, et l'auto-apprentissage tout en encourageant l'initiative, la recherche personnelle, l'utilisation d'outils d'apprentissage et le développement du potentiel créatif.

Notre cadre est défini par notre Règlement d'Ordre Intérieur et vise à offrir à chaque individu un espace d'épanouissement, tout en encourageant des apprentissages dans un environnement respectueux, bienveillant et exigeant.

Notre projet éducatif ne se limite pas à une seule pédagogie, mais embrasse les principes communs à diverses méthodes pédagogiques actives, où l'élève devient acteur·ice de son propre apprentissage et lui donne un sens. Cette réalisation n'est possible qu'avec une équipe éducative, se questionnant, grâce à une réflexion régulière et à des formations, tant internes qu'externes. Dans cette optique, des moments de concertation entre tous les membres de l'équipe éducative sont régulièrement organisés pour promouvoir le travail collaboratif et interdisciplinaire.

L'ACCUEIL ET LA PLACE DE L'ÉLÈVE

À son arrivée, chaque élève intègre une **maison** qui deviendra son lieu de vie scolaire pendant un cycle de 3 ans (1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} puis 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} années).

Chaque maison aura un espace commun et partagé, attenant aux locaux de classes, permettant, par exemple, du travail en sous-groupes, du travail autonome, un accompagnement plus individualisé etc. Cet espace est aussi un lieu convivial, de rassemblement pour chaque maison. Cette organisation facilite également le travail interdisciplinaire et en groupe multiâge. Les élèves des années inférieures et supérieures s'y côtoient régulièrement et se connaissent. Cela facilite l'intégration de chacun.

Au sein de chaque maison, une **équipe éducative** (éducateur·ices et ensemble des enseignant·es) accompagne les élèves de leur arrivée à l'école jusqu'à leur passage au degré supérieur. Parmi les membres de cette équipe, une personne référente est désignée pour chaque élève. Ce **mentor**, partenaire privilégié, guidera l'élève pendant trois ans, tant dans l'acquisition de compétences transversales que dans le développement d'une méthode de travail personnelle (voir horaire : mentorat). Cette personne sera également le principal lien entre les familles et l'établissement scolaire.

Chaque élève bénéficie d'un **suivi individuel**, en tenant compte de son parcours et de son rythme propre. Les jeunes sont encouragé·es à se développer en intégrant un dispositif d'accompagnement individualisé structuré : le **portfolio**. Cet outil est un carnet, sorte de dossier rendant compte des apprentissages et du développement des compétences : il enregistre les objectifs fixés, les progrès, les réussites, les évaluations, etc. À tout moment, l'élève a une vision claire de ses acquis et du chemin qu'il lui reste à parcourir. Il lui permet de construire son projet d'orientation professionnelle. C'est également un outil de communication entre l'élève, ses parents et son mentor.

Après quelques années d'existence de l'école, l'élève bénéficiera de l'aide de **tuteur·ices**, des élèves plus avancé·es dans la maîtrise de certaines compétences, volontaires pour soutenir ceux et celles qui en ont besoin. Chaque élève aura la possibilité de devenir tuteur·ice dans un domaine particulier, en fonction de ses intérêts et de ses compétences. Une attention particulière est accordée aux élèves qui arrivent en cours d'année. Un processus d'accueil est mis en place par les pairs et par l'équipe éducative.

L'ORGANISATION DU TEMPS A L'ÉCOLE

Une journée

Les moments-clés

Les cours sont organisés en **périodes de 90 minutes (P90)**. Au lieu de périodes classiques de 50 minutes, les cours sont regroupés en bloc de 90 minutes (et non 100) d'un même cours. Cela a deux avantages principaux. D'abord, cela permet à l'élève de se poser, de se plonger dans des activités diversifiées et actives (aller sur le terrain, faire du travail de groupe, théoriser des concepts, faire des expériences etc.), sans devoir trop vite être interrompu. Cela facilite l'acquisition et l'ancrage des compétences en évitant au cerveau de passer trop rapidement à autre chose. Ensuite, grâce au total des 10 minutes économisées par période, cela permet d'organiser d'autres types d'activités : 90 minutes par semaine pour de la planification, de la méthodologie et le développement du vivre-ensemble en groupe multi-âge et une autre période de 60 minutes pour le conseil (de classe) hebdomadaire.

Pendant la journée, des moments de **pause** (20 minutes le matin et l'après-midi) sont accordés aux élèves. Le temps de midi dure une heure. Ces moments de temps libre permettent aux élèves de proposer des activités (jeux de société, activité artistique, sportive, etc.). Ces moments sont organisés avec l'équipe éducative ou des partenaires extérieurs.

Avant de retourner en classe après la pause de midi, 15 minutes sont consacrées à la lecture ou à un moment d'introspection, de réflexion personnelle, de méditation... Cette période de **calme** est partagée par tous et toutes : élèves, équipe éducative et membres du personnel.

La **nature** est considérée comme un lieu et un moyen d'apprentissage, c'est pourquoi des espaces extérieurs sont aménagés pour accueillir les classes en plein air. Cette approche permet aux élèves de vivre l'enseignement en interdépendance avec l'environnement et de percevoir le monde différemment. Chaque jour, les élèves sont amené-es à être dehors pour des durées plus ou moins longues lors d'un cours, lors de projets, lors des temps de midi ou des récréations.

L'horaire détaillé

La journée débute à **8h40** avec le premier bloc de cours. Une récréation de **10h10 à 10h30** permet aux élèves de faire une pause avant d'entamer le second bloc de cours, qui se déroule de **10h30 à 12h**.

Le **temps de midi**, de **12h à 13h**, est une occasion pour les élèves de déjeuner et se détendre. Ce moment est suivi de **15 minutes d'activités calmes** (comme la lecture, de la réflexion individuelle, ...) avant de reprendre les cours.

L'après-midi se compose de deux blocs :

- **13h à 14h30** : troisième bloc de cours
- Une récréation de **14h45 à 15h05**, puis le quatrième et dernier bloc de **15h05 à 16h35**.

Cas particuliers à noter :

- **Le mardi**

Le mardi après-midi est réservé à un **temps collaboratif hebdomadaire** pour les enseignants. Ainsi, l'organisation de la journée est légèrement différente :

- **Temps de midi** : de **12h à 12h45**
 - **Activité calme** : de **12h45 à 13h**
 - **Cours de 13h à 14h30**, suivi, si nécessaire, d'une période supplémentaire **en fonction de l'horaire propre à chaque classe**. Les cours s'achèvent, alors, au plus tard à **15h15**, libérant un créneau de travail pour l'équipe éducative.
- **Le mercredi**, certains élèves pourraient avoir une période de cours supplémentaire et terminer à **12h45**.

Cette structure variée permet un équilibre entre apprentissage, pauses et organisation adaptée aux besoins spécifiques des élèves et de l'équipe pédagogique.

Note importante : Cet emploi du temps est susceptible d'être ajusté en fonction des projets pédagogiques, des besoins spécifiques de chaque classe et des événements particuliers de l'année scolaire. **Vous recevrez votre emploi du temps définitif au début de l'année.**

Une semaine

Les grilles des 1ères (Commune et Différenciée)

<i>Enseignement officiel</i>	1e Commune	2e Commune
Morale	2	2
Français	6	5
Math	4	5
Formation historique et géographique	4	4
Langue moderne 1 : Néerlandais	4	4
Sciences	3	3
Education physique	3	3
Education par la technologie	1	1
Education plastique/musicale	1	1
TOTAL	28	28

<i>Propre au Projet Ecole</i>		
Activité Complémentaire sous forme de projet	2	2
Mentorat / groupe multiâge (méthodologie etc.)	2	2
Conseil et entretien	2	2
TOTAL	34	34

<i>Enseignement officiel</i>	1e Diff
Morale	2
Français	7
Math	6
Formation historique et géographique	2
Langue moderne 1 : Néerlandais	4
Sciences	2
Education physique	3
Education par la technologie	3
Education plastique/musicale	3
TOTAL	32

<i>Propre au Projet Ecole</i>	
Mentorat / groupe multiâge (méthodologie etc.)	2
Conseil et entretien	2
TOTAL	36

Au sein de notre établissement appartenant au réseau libre non confessionnel, c'est pour le cours de morale (2 périodes/semaine) que nous avons opté pour l'ensemble de nos élèves. Les cours de religion et de philosophie et citoyenneté ne sont dès lors pas organisés.

Au premier degré, seul le cours de néerlandais est organisé pour tous les élèves.

Le cours d'éducation physique est organisé par groupe-classe et, de ce fait, dans une optique de mixité. Les filles et les garçons disposent d'espaces distincts pour se changer et l'enseignant assure la surveillance du vestiaire occupé par les élèves de même sexe que lui. Les autres élèves se changent en autonomie et peuvent, si nécessaire, faire appel à un.e adulte de même sexe se trouvant dans un local proche en cas de difficulté ou de nécessité. Les modalités leur permettant de faire appel à cette personne leur sont précisées à plusieurs reprises au cours de l'année scolaire par l'équipe éducative. Lorsque des activités sportives sont organisées dans des infrastructures extérieures à l'école, l'enseignant veille à ce que des vestiaires distincts soient mis à disposition des élèves.

Un horaire-type¹ en 1^{ère} Commune

Au sein de la semaine, plusieurs moments rythment la journée de nos élèves.

Chaque semaine débute par le **Mentorat**, une période de 90 minutes au cours de laquelle les élèves d'années différentes travaillent ensemble. Elle est encadrée par le **mentor** (professeur-e de référence). Ce moment a pour objectif de développer des compétences essentielles en méthodologie de travail (planification, organisation, utilisation du plan de travail etc.) mais également de développer des outils d'intelligence collective et de vivre-ensemble. C'est également un moment d'entraide entre élèves plus jeunes et plus âgés. De plus, c'est un moment clé pour suivre l'évolution de chaque portfolio.

Les **cours** s'inscrivent dans une perspective d'**interdisciplinarité** pour donner du sens aux apprentissages. La disposition en maisons permet également facilement aux professeur-es de travailler avec plusieurs classes différentes ou de regrouper des élèves d'années différentes pour une même discipline (moments **Modules** fixes sur la semaine : remédiation, consolidation ou dépassement par discipline).

Durant les cours, un temps de **Travail Autonome** permet aux élèves de travailler individuellement en utilisant des outils et une méthodologie adaptés. Ce moment est toujours encadré par un professeur.

Une autre composante de notre emploi du temps est l'activité complémentaire, appelée la **Période Projet**. Chaque semaine, les élèves des années différentes (1-2-3 / 4-5-6), disposent de 90 minutes pour concevoir, développer et évaluer des projets, qu'ils soient individuels ou collectifs, en fonction de la période de l'année. Ils sont, pour ce faire, accompagnés et encadrés par l'équipe éducative. Cette approche favorise l'exploration, la créativité et l'apprentissage actif. Cette période tient lieu d'activité complémentaire.

Enfin, la semaine se termine par un **Conseil de Classe** d'une heure en groupe-classe, un moment ritualisé et significatif. Ce conseil, organisé avec le/la titulaire (réfèrent de classe), est le lieu pour résoudre des problèmes, prendre activement part aux décisions, exprimer de nouveaux projets et pour contribuer activement à l'entretien et à l'amélioration de leur cadre d'apprentissage. La demi-heure précédent le conseil est consacrée à l'aménagement, la mise en ordre et à l'entretien de la maison.

Un horaire-type² en 1^{ère} Différenciée

Dans notre établissement, les élèves de 1^{ère} Différenciée ne sont pas regroupés dans une classe à part entière. Ils forment des classes avec les élèves de 1^{ère} Commune, pour les

¹ A titre d'exemple.

² A titre d'exemple.

moments particuliers (Mentorat, Période Projet et Conseil) et pour une partie de leurs heures de cours. Durant ces heures de cours, un co-enseignement (2 professeurs par classe) est mis en place. Certains cours sont donnés de manière particulière et spécifique juste au petit groupe des élèves de 1ère différenciée. Leur grille-horaire étant de 32 périodes, ces élèves ont deux périodes de cours supplémentaire par semaine.

	LUN	MAR	MER	JEU	VEN
8h40 > 10h10	MENTORAT	COURS	COURS	COURS	COURS
10h10 > 10h30	RÉCRÉATION	RÉCRÉATION	RÉCRÉATION	RÉCRÉATION	RÉCRÉATION
10h30 > 12h00	COURS	COURS	COURS	COURS	COURS
12h00 > 13h00	PAUSE DE MIDI	PAUSE DE MIDI	(COURS JUSQU'À 12H45 POUR CERTAINES CLASSES)	PAUSE DE MIDI	PAUSE DE MIDI
13h00 > 13h15	RETOUR AU CALME	RETOUR AU CALME		RETOUR AU CALME	RETOUR AU CALME
13h15 > 14h45	COURS	COURS JUSQU'À 14H30		COURS	COURS
14h45 > 15h05	RÉCRÉATION	(COURS JUSQU'À 15H15 POUR CERTAINES CLASSES)		RÉCRÉATION	RÉCRÉATION
15h05 > 16h35	COURS	TRAVAIL ÉQUIPE ÉDUCATIVE		PÉRIODE PROJET	RANGEMENT - 30 MIN CONSEIL - 60 MIN

Une année

La **semaine de rentrée** revêt une importance primordiale pour assurer une intégration optimale, en créant des liens entre les élèves et avec l'équipe éducative. Cette semaine spéciale est pensée pour découvrir les lieux, apprendre à se connaître, construire une charte, se positionner au sein d'un groupe, former les classes, s'approprier sa maison etc. Une rencontre avec les parents est également organisée.

Durant chaque période de 7 semaines (entre les congés scolaires), des thématiques sont choisies et des projets spécifiques sont menés en mélangeant les élèves des différentes années. Tout au long de l'année, divers thèmes sont proposés par l'équipe éducative et/ou les élèves (environnement, voyages, découverte de métiers, sensibilisation à des thématiques sociétales etc.). Des intervenant·e·s extérieur·es peuvent être sollicité·es. Une de ces sept semaines est organisée avec un horaire différent d'une semaine classique. Une fois terminées, les productions sont présentées intra ou extra muros.

L'organisation des **voyages** se fait avec les élèves dans un cadre pédagogique : brainstorming, objectifs du voyage, destination choisie, élaboration du budget, activités culturelles/pédagogiques, réflexion environnementale... Un cadre clair est défini : un seul voyage de plus de 2 nuitées est vécu par degré (1^e et 2^e / 3^e et 4^e / 5^e et 6^e).

La **semaine de clôture** est une célébration de l'année écoulée. Différents temps forts ont lieu pour conclure l'année scolaire : rangement et nettoyage des maisons, retour réflexif individuel et temps d'évaluation, partage convivial avec tous et toutes (élèves, familles, équipe éducative, direction, personnel de l'école et Pouvoir Organisateur) etc.

L'EVALUATION

En tant qu'école subventionnée par la Fédération Wallonie Bruxelles, nos élèves obtiennent les diplômes définis par son cadre légal. Cela comprend le CE1D (Certificat d'Études du 1er Degré) en fin de deuxième secondaire et le CESS (Certificat d'Études du Secondaire Supérieur) en fin de sixième secondaire. L'école est donc tenue d'organiser les évaluations externes pour chacune de ces années.

Notre école fait partie du réseau de la FELSI dont elle suit les programmes. L'évaluation est de nature formative³ et continue. Il n'y aura donc pas de notes chiffrées, mais plutôt des annotations et commentaires rédigés par les enseignant-e-s. L'évolution des apprentissages est régulièrement synthétisée dans le **portfolio**. L'équipe éducative a la liberté de choisir la forme que prend cette évaluation continue. L'école n'organise pas de sessions d'examens autres que celles prévues pour les évaluations externes (fin de 2^e et fin de 6^e).

Nous croyons en l'importance des rencontres régulières entre les parents, leurs enfants, et les professeur-e-s, centrées sur les apprentissages et l'évolution des élèves. Ces moments permettent de maintenir un dialogue ouvert et constructif. Contrairement à une remise d'un bulletin de notes, ces quelques rencontres sont l'occasion de discuter des apprentissages et de fixer de nouveaux objectifs individuels pour la période à venir.

À certains moments de l'année, durant les cours, des **modules** sont également proposés aux élèves permettant de se centrer spécifiquement sur une discipline en proposant de la remédiation, de l'approfondissement ou du dépassement.

QUELLES OPTIONS EN 3E ?

Les options proposées aux élèves dans la grille horaire dès la 3^e année secondaire, ne sont, à l'heure actuelle, pas encore arrêtées ou définies. Il n'y aura que de l'enseignement général de transition, pas d'options techniques donc. Une des pistes envisagées et cela sera à confirmer, est le fait que l'école proposera une option unique. Ce choix pédagogique nous permet d'assurer la mise en œuvre des dispositifs spécifiques et particuliers, comme les moments vécus de manière verticale (1-2-3^e et 4-5-6^e).

³ Cela consiste à apprécier les progrès accomplis par l'élève, à mesurer ses acquis et à comprendre la nature des difficultés qu'il rencontre lors d'un apprentissage, pour l'aider à s'améliorer.

L'ACCUEIL ET LA PLACE DES PARENTS AU SEIN DE L'ÉCOLE

Au sein de notre école, nous croyons en la collaboration étroite entre les parents et l'établissement. Aux rencontres avec le professeur de suivi, s'ajoutent différents temps où l'école et les parents peuvent tisser d'autres liens. Ces moments ne sont nullement obligatoires. Chacun·e est invité·e mais est libre de son implication.

- Le conseil de participation : organe démocratique obligatoire, il rassemble les différents acteurs de l'école (représentants du Pouvoir organisateur, de la direction, de l'équipe éducative, des élèves et des parents).
- Lorsque l'organisation d'un projet le demande, les parents peuvent également être invités à partager leur expertise, profession ou activité/passion lors d'ateliers ou d'échanges avec les élèves.
- Les parents sont invités pour les moments de présentation des projets ou de célébrations des fins de périodes.
- Enfin, les parents sont également invités à participer à l'aménagement des infrastructures de l'école (par exemple, lors de conviviales journées "chantiers" organisées à l'école).